



## litige demission et conges payes

Par **jejedu78**, le **26/02/2019** à **20:12**

Bonjour,

je travaille comme receptionniste dans un hotel a paris depuis 1 an. J'ai donne ma demission il y a une semaine, et j'avais auparavant pose mes conges payes pour fin mai (qui ont ete acceptes par ecrit par l'employeur).

Cependant, celui-ci m'impose de me les faire poser fin mars (la derniere semaine de ma periode de preavis) au lieu de me demander la date que je souhaite ou bien me les payer.

Est-ce legal ?

Je vous remercie d'avance pour votre reponse.

Bonne soiree